

MÉMOIRE

La voie ferrée a toujours traversé le centre-ville de Lac-Mégantic et la population s'en est toujours bien accommodée. Donc, je pense que de déplacer la voie dans les municipalités de Frontenac et Nantes est de déplacer le problème ailleurs. À mon avis, la vraie solution au problème est le statu quo amélioré, avec une sécurité accrue. Donc, la ville de Lac-Mégantic n'a pas à diminuer la qualité de vie de ses voisins afin d'augmenter la sienne.

Si l'option 3 est priorisée, la voie ferrée traversera ma terre et celle-ci sera inévitablement séparée en deux. Une partie de terrain sera enclavée, entraînant ainsi la perte de mon érablière et mon bois de chauffage. Les sources d'eau risqueraient également d'être affectées. De plus, il ne faudrait pas oublier la présence de milieux humides à partir de mon lots jusqu'à celui de M. Denis Vachon. Le passage de la voie ferrée traversant mon terrain et plusieurs lots voisins vers le sud risquerait d'affecter grandement ces milieux.

Considérant ces nombreux inconvénients pour moi-même et bien d'autres propriétaires, je suggère de prioriser le statu quo amélioré.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous portez à mon opinion.

François Gendron,
Résident de Frontenac